

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes Question écrite n° 4342

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le projet de loi portant création des « emplois d'avenir ». Le budget de la France est assuré en partie par des emprunts. En 2011, ces emprunts se sont élevés à 184 milliards d'euros. Les « emplois d'avenir » à durée limitée (trois ans de financement de la part de l'État) continueront à peser sur le budget de l'État durant une période aussi longue que les emprunts contractés en 2013 afin de financer l'ensemble du budget. Il lui demande si une estimation de l'impact du coût des « emplois d'avenir » sur la dette française a été faite et quel est son résultat.

Données clés

Auteur: M. Jacques Bompard

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 4342

Rubrique: Travail

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 septembre 2012, page 4964

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)